

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les orientations budgétaires de la commune du Gosier :

#### 7 axes proposés par l'équipe municipale

GOSIER, LE 7 DÉCEMBRE 2022 — La 7ème séance ordinaire du conseil municipal s'est tenue le mardi 6 décembre 2022. À l'ordre du jour, était inscrite la présentation du rapport des orientations budgétaires (ROB) pour 2023. Celui-ci a donné lieu à un débat entre les membres du conseil municipal qui doit se tenir avant la présentation du budget primitif.

Cédric CORNET, maire du Gosier aux côtés de sa majorité municipale, entend poursuivre son cap selon les grandes orientations suivantes :

1. **Recentrer le service public sur le quotidien de ses administrés** et de leurs grandes attentes, en confortant notamment les missions suivantes :
  - la réfection des routes
  - l'éclairage public
  - la propreté et l'embellissement de la ville et de son littoral
2. **Optimiser la relation entre l'administration et les usagers** par une amélioration constante des services municipaux et des outils qui facilitent la prise en compte des demandes et le retour d'information. "*Écoute, réactivité et suivi*" demeurent les mots d'ordre... La Ville renforcera l'arsenal de supports dont elle dispose pour informer ses administrés et faciliter leur démarche en ligne, notamment par la refonte pleine et entière du site internet depuis le mois d'octobre.
3. **Renforcer l'accompagnement des plus vulnérables** avec un budget de plus d'un million d'euros alloué en 2023 au CCAS pour mener ses actions d'aide en faveur des populations fragiles du territoire. A travers également, la concrétisation d'une épicerie sociale et solidaire sur le territoire, qui constitue une des réponses à la précarisation de la situation des ménages. L'épicerie solidaire constitue un outil d'action sociale et un tremplin vers une réinsertion durable.
4. **Consolider l'accompagnement des familles**, faciliter leurs démarches et apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques. Cela suppose de créer les conditions d'une offre d'accueil collectif du jeune enfant sur le territoire qui soit suffisamment large et en adéquation avec les besoins des familles. Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Conforter l'épanouissement des élèves et créer un environnement propice aux apprentissages. Accompagner la jeunesse Gosiérienne sur l'enseignement, la formation et l'insertion sous toutes ses formes et la réouverture de la Médiathèque constitue une priorité pour la municipalité afin de parvenir à ces objectifs.

5. **Miser sur le développement sportif et associatif au coeur du territoire**, notamment en poursuivant l'accompagnement et le partenariat avec les associations, en maintenant un rythme de croisière dans le fonctionnement du Palais des Sports et de la Culture, à travers une planification équilibrée entre activités associatives et accueil de forums et spectacles, en poursuivant la remise aux normes du stade municipal, en lançant les travaux du gymnase multisport du centre-bourg. Sur la base d'un diagnostic des équipements sportifs réalisé en interne et des sources de financement qui pourront être mobilisées, la ville se donnera les moyens d'avancer sur l'amélioration de ces équipements de proximité.
6. **Définir un aménagement et une planification du territoire selon une vision du Gosier concertée** avec la population et dans le respect des grands équilibres durables, tout en facilitant parallèlement, l'application du droit des sols, poursuite de la révision du PLU et du Plan de Développement Durable, adoption et mise en application du PPRN, optimisation des procédures et délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.
7. **Redynamiser l'attractivité du territoire communal** en procédant notamment à l'application des procédures d'AOT et **stimuler la "fierté Gosiérienne"**, en mettant à l'honneur les acteurs du territoire d'hier et d'aujourd'hui.